

15/09/2022

## Le GART porte des propositions concrètes pour améliorer les mobilités du quotidien auprès du ministre délégué chargé des Transports

Les 13 et 14 septembre 2022 à Lyon, le GART a conduit deux journées d'échanges et de réflexion sur la nécessité de placer les mobilités du quotidien au cœur des politiques publiques, en partenariat avec la Métropole de Lyon et SYTRAL Mobilités.

Lors de ces échanges, tous les intervenants (élus, opérateurs, industriels, association...) ont partagé un même constat : une mobilité plus durable est nécessaire sous peine de voir les coûts environnementaux et de santé publique s'alourdir dans les années à venir. Comme nous l'a confirmé en séance Jean Jouzel, paléoclimatologue et président de la Société météorologique de France, l'urgence climatique n'attend pas et nos actions futures doivent apporter des solutions concrètes pour répondre aux enjeux climatiques, sociétaux et énergétiques qui nous font face.

Dans cette perspective, les représentants du GART ont défendu le rôle clé des Autorités Organisatrices de la Mobilité pour accompagner et poursuivre les transformations à l'œuvre en faveur des mobilités du quotidien. Ces transitions impliquent des investissements importants pour les collectivités qui doivent être soutenues et accompagnées.

À ce titre, Louis Nègre, président du GART, et Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et 1<sup>er</sup> Vice-président du GART, ont rappelé la nécessité d'un engagement financier fort de l'État en faveur de la mobilité du quotidien avec un nouveau plan d'investissement : 5 milliards d'euros programmés sur les 5 prochaines années. Cette demande s'inscrit dans le cadre d'un ensemble de propositions concrètes portées par le GART et ses adhérents.

Elles ont été rappelées au ministre délégué chargé des Transports, Clément Beaune, venu conclure la conférence sur la transition écologique organisée le 14 septembre 2022. Dans son intervention auprès des représentants du GART et des participants présents, le ministre a affirmé sa volonté de pérenniser et de sécuriser le versement mobilité, sans exclure néanmoins des évolutions permettant de répondre notamment aux attentes des Autorités Organisatrices de la Mobilité. Le GART se félicite de cette annonce tant le poids du versement mobilité dans le financement des transports urbains – plus de 9 milliards d'euros en 2021 – n'est plus à démontrer et représente un pilier du modèle économique français de la mobilité urbaine.

Le ministre a renouvelé sa volonté de travailler régulièrement avec le GART qui porte la parole des Autorités Organisatrices de la Mobilité locales et régionales, et ce dans une volonté d'élaborer ensemble un plan de politiques publiques dynamiques et efficaces pour répondre aux attentes des usagers et au défi climatique. Le GART se réjouit de la qualité des échanges avec le ministre et de son écoute et espère que ce dialogue constructif se traduira par des mesures budgétaires concrètes de la part de l'État.

### L'association des collectivités au service de la mobilité

Le GART agit quotidiennement aux côtés des Autorités Organisatrices pour favoriser le développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Dirigée par des élus représentant la diversité des territoires et des sensibilités politiques et animée par une équipe permanente dynamique et volontaire, notre association partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 210 Autorités Organisatrices de la Mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

---

#### Contact presse

**Guy LE BRAS**  
Directeur général  
+33 (0)1 40 41 18 19  
guy.lebras@gart.org

**Mouloud HOUACINE**  
Responsable communication  
+33 (0)1 40 41 18 34  
mouloud.houacine@gart.org

---